

Les xénophobes et les autres

AU MOMENT OÙ SE CLÔT LA CAMPAGNE, LES DÉBATS AUTOUR DE L'INITIATIVE DITE DES 18 % JETTENT UNE LUMIÈRE PLUTÔT CRUE SUR LA MANIÈRE DONT ON TRAITE LES ÉTRANGERS DANS CE PAYS. Si les promoteurs de l'initiative sont clairement xénophobes et veulent bien faire sentir aux travailleurs immigrés et aux réfugiés qu'ils sont des intrus condamnés à rester sur un siège éjectable, les partisans du non ne sont pas tous, et de loin, des humanistes. Beaucoup d'entre eux ont une vision purement utilitaire de l'immigration qui n'est bonne que si elle sert, si elle rapporte.

Une grande majorité des partis de droite, y compris quelques cadres UDC, appellent à rejeter l'initiative. Un bref survol de leurs arguments montre qu'il s'agit avant tout de faire appel à la "proverbiale raison" du brave peuple suisse : "nous" aurions de la peine à financer l'AVS, et "qui fera tous les boulots que les Suisses ne veulent pas faire ?" Ajoutons à cela que la Suisse se réveillerait avec un sérieux "mal à l'Europe" en cas de oui : les "bilatérales" auraient du plomb dans l'aile. Or le gouvernement veut absolument faire fructifier ces accords bilatéraux tout en se gardant la possibilité d'ouvrir ou non les vannes de l'immigration (1), selon les besoins de l'économie. On en voit des exemples quand des ténors de l'industrie réclament à cor et à cri la possibilité d'importer des informaticiens indiens, ou quand des maraîchers se plaignent de ne pas avoir accès (légalement), comme leurs concurrents français ou italiens, à de la main-d'œuvre provenant des pays de l'Est. Face aux xénophobes qui mettent en avant les recettes de toujours, réclamant le beurre (la préférence nationale) et l'argent du beurre (des immigrés pas chers et sans droits), la droite moderniste exige plus de souplesse et veut surtout ne pas se faire mal voir, une fois de plus, sur le plan européen.

Au passage, cette droite moderne et libé-



SUISSE : COUTUMES PITTORESQUES DE PEUPLADES INDIGÈNES - COLLECTION PRIVÉE

rale profite de faire bonne figure. Des Couchepin et Metzler, pour ne citer qu'eux, empoignant avec ferveur l'étendard de la lutte anti-18 %, se rachètent une virginité à bon compte. N'oublions pas qu'ils sont les fers-de-lance de la politique suisse d'immigration, qui a, entre autres abominations, diligemment organisé le renvoi systématique de dizaines de milliers de Kosovars dans un pays dévasté.

En fait, ce sont deux discours de droite qui s'affrontent. Sauf exception, la gauche suisse n'a guère pris place dans ce débat avec ses propres arguments. Le discours de la faction libérale est aussi celui de certains ténors du PS ou des syndicats qui ne se cachent plus de leur doctrine foncièrement capitaliste recouverte de petites touches de vernis de gauche. A une Christiane Brunner qui proclame : « *Je ne suis pas au PS pour rompre avec le capitalisme* » répond le slogan publicitaire de la campagne de l'Union syndicale : « *Suisses et étrangers : nous formons une équipe qui gagne!* » Quelle crédibilité peut avoir ce discours *économiste* face à l'idéologie réactionnaire, frileuse et patriotarde des xénophobes, pour qui "l'identité suisse" est un étendard commode sous lequel cacher une gestion de l'immigration particulièrement ignoble ? C'est que ces courants à la droite de la droite, que l'on retrouve dans plusieurs partis (2), n'ont jamais craché sur une bonne petite population étrangère, à quelques conditions toutefois : qu'elle ne soit pas chère, qu'elle soit docile, et travailleuse.

Pour faire barrage aux vellétés de contingement de la droite réactionnaire, certains préconisent de faciliter les proces-

sus de naturalisation. Or, comme on l'a vu à Emmen, la "démocratie directe" suisse offre de bien commodes instruments aux xénophobes pour livrer certaines catégories d'étrangers à la vindicte populaire. Et c'est également oublier un peu vite que la couleur du passeport n'est pas peinte sur la figure des gens : le racisme ordinaire ne s'arrête pas à ce genre de détail. Demandons ce qu'il en pense à cet Espagnol naturalisé suisse depuis 20 ans, à qui un pandore demandait vertement « *s'il se croyait tout permis de faire comme s'il était chez lui* » ? Se battre contre le racisme et la xénophobie est un réflexe qui doit nous animer dans toutes nos luttes. Quand nous nous battons contre l'exploitation, nous nous battons au côté de nos camarades étrangers, à la fois contre les exploités, mais aussi contre les gestionnaires de la force de travail qui entendent réguler les flux migratoires par des lois et des règlements.

M. A. & F. M.

1. Les accords bilatéraux prévoient à terme la libre circulation des personnes provenant de l'UE. Par contre, les étrangers provenant du reste du monde seront toujours soumis aux dispositions régissant l'immigration. A l'avenir, une gestion plus "sélective" sera faite dans ce vaste réservoir où l'on puisera les gens ayant telle ou telle qualification, condamnant comme aujourd'hui les "sans-papiers" à une exploitation sans limite.
2. Ce ne sont ni l'UDC, ni la Lega, ni les Démocrates suisses ou quelques groupement de skinheads qui ont lancé l'initiative, mais des radicaux argoviens

SOMMAIRE

Haiti La corruption et le népotisme règnent sur l'île caraïbe

Brèves Levée des sanctions envers l'Autriche • La nouvelle CCT des CFF : le train-train!

Lectures Devenir actionnaire : le rêve de chacun?

Fric, corruption et répression

HAÏTI • Nous nous sommes entretenus avec Dormelus, de retour d'Haïti, qui nous a exposé la situation et exprimé ses craintes pour l'avenir du pays

Peux-tu nous parler de la situation politique en Haïti ?

Après la chute de Duvalier, en 1986, il y a une série de dictatures militaires. En 1990, les premières élections présidentielles libres voient la victoire du prêtre Jean-Bertrand Aristide. Après sept mois, il y a un coup d'Etat fomenté à la fois par les Américains, la bourgeoisie et l'armée haïtienne qui fera 5000 morts. On peut expliquer ce coup d'Etat par le fait qu'Aristide a menacé la bourgeoisie d'une "révolution populaire" si celle-ci n'était pas prête à partager ses richesses, et dit que le pays devait s'affranchir des Américains. Tout cela a sans doute joué aux yeux du gouvernement des Etats-Unis qui cherche depuis toujours à contrôler le pays. En fait, l'embarco a surtout permis aux putschistes de s'enrichir en faisant du trafic, alors que le peuple haïtien était privé de tout. L'embarco a pris fin en septembre 1994 avec l'intervention du corps expéditionnaire américain sous égide de l'ONU. En fait, le gouvernement américain en a eu marre de voir autant de réfugiés haïtiens débarquer sur les côtes de Floride, plus de vingt mille, avec beaucoup de morts lors de la traversée. Et puis, après l'échec de la Somalie, Clinton avait besoin de restaurer l'aura de ce nouvel ordre mondial sous contrôle des USA et de l'ONU qu'il prônait. Après avoir obtenu des assurances d'Aristide, il a donc décidé de le soutenir et d'intervenir militairement. L'armée américaine a débarqué avec 20 000 hommes et a négocié un départ très accommodant pour les putschistes. Par exemple, Toto Constant, le chef du FRAPH (Front Révolutionnaire pour l'Avancement et le Progrès d'Haïti), un groupe paramilitaire qui a fait le sale boulot de la dictature, et qui était aussi salarié de la CIA, s'est réfugié à New-York et n'est pas inquiété alors qu'il est responsable de centaines de morts. Et puis, dans l'intervention américaine, il y a eu d'un côté le grand show avec CNN où l'on voyait les bérets bleus de l'ONU

sous contrôle américain venir "sauver la démocratie" alors que de l'autre côté, les bérets verts, c'est-à-dire des forces spéciales de la CIA, organisaient le départ des collaborateurs du putsch et les aidaient à cacher leurs armes. Les Américains ont confisqué toutes les archives de l'armée haïtienne et des FRAPH et ils ont toujours refusé de les rendre. Donc, Aristide est revenu d'exil avec un discours réconciliateur et a terminé son mandat, c'est-à-dire 6 mois, durant lequel il a révoqué tous les chefs militaires. Puis, ne pouvant se représenter aux élections présidentielles, c'est Préval, ancien premier ministre d'Aristide, qui a été élu à ce poste et dirige depuis le pays. Depuis les élections législatives de 1997 qui ont capoté au premier tour, c'est un gouvernement de facto qui est en place, nommé par le président Préval et qui gouverne par décret. Et depuis, il y a un peu près 600 millions de dollars d'aides internationales qui sont bloqués.

Que s'est-il passé lors des dernières élections législatives de mai 2000 ?

Depuis le putsch, Aristide est malade du pouvoir. Il essaie de se mettre à bien avec la bourgeoisie haïtienne et se lie avec d'anciens militaires du régime de Duvalier. Pour les élections de mai, tous les commentateurs politiques pensaient qu'il y aurait un raz-de-marée des indépendants, que les gens voteraient pour des personnes qu'ils connaissaient plutôt que pour des partis, et d'autres parlaient de traduire Aristide en cour martiale pour trahison pour avoir fait intervenir une armée étrangère. Sans doute qu'Aristide a eu peur de se trouver dans cette situation, de perdre éventuellement les élections présidentielles qui auront lieu en fin d'année 2000. Alors Fanmi Lavalas, le parti d'Aristide, a magouillé les élections de manière incroyable : intimidations, exécutions, magouilles de comptage, etc. C'est carrément un coup d'Etat électoral. Lavalas gagne à tous les niveaux, de la section communale jusqu'au parlement. Avec ce qui s'est passé, les pays occidentaux retirent leur soutien, et les fonds d'aides sont toujours bloqués.

D'après ce que tu nous dis, on assiste donc à la mise en place d'une dictature par Lavalas ?

Lors des élections, il y a eu par exemple, l'assassinat de Jean Dominique, un journaliste de 79 ans, conseiller d'Aristide et de Préval. Il s'est opposé à la nomination sur la liste de Lavalas de deux anciens militaires, dont l'un est mêlé au trafic de cocaïne, selon des sources américaines. Il a menacé de parler des magouilles à la radio, et le lendemain matin, il a été exécuté. Parallèlement, on assiste à un pourrissement de la police haïtienne, dont on considère que tous les postes impor-

nants sont tenus par des gens qui sont corrompus et à la solde de Lavalas. Il y a des exactions commises par la police, comme l'exécution l'année dernière de 11 jeunes au cours d'une manifestation. En fait il y a une main mise de Lavalas sur tous les pouvoirs et institutions. Toutes les personnes qui déplaisent à Lavalas sont écartées. Et même les journalistes ont peur de s'exprimer. Il y a aussi des organisations populaires, les *chimères*, formées de gens qui viennent des banlieues pauvres de Port-au-Prince, qui sont manipulées et sèment la terreur dans la ville. Un journaliste haïtien m'a dit qu'Aristide a une milice privée sous ses ordres, on parle de 12 000 hommes. Et puis, Aristide contrôle les finances de beaucoup d'organisation de paysans. Il a un poids économique et une influence considérable dans les bidonvilles et les campagnes où les informations passent mal et sont manipulées. Une des grandes banques haïtienne lui appartient. On assiste ainsi à une sorte de macoutisation du pays. Les gens ont peur, on tue pour rien, il y a une impunité incroyable. Les gens essaient maintenant de partir d'Haïti. Ils sentent qu'on arrive dans une période comme sous Duvalier où il y a des macoutes qui contrôlent le pays, sans parler de la situation sociale et économique : les Haïtiens ne font que s'enfoncer.

Quelles sont les conditions de vie de la population haïtienne ?

Catastrophique. Il y a 80 % de chômeurs, une mortalité infantile et materno-infantile énorme, des régions entières abandonnées de tous. Sans revenus, les gens ont de la peine à se procurer les biens les plus élémentaires. Toute l'éducation publique est en ruine. Les jeunes ne vont plus à l'école, les infirmières, les enseignants ne sont pas payés, il y a un fort taux d'analphabétisme. Le système de santé est en ruine. Il y a plus d'un millier de médecins à Port au Prince mais seulement 600 dans le reste du pays, c'est-à-dire pour environ 5 millions d'Haïtiens. L'espérance de vie est réduite. A la campagne, il y a bien des projets d'ONG ou d'organisations payannes, des projets agricoles, de santé ou d'éducation, mais la réforme agraire stagne et les terres continuent à appartenir aux *grands Dons*. A Port-au-Prince, il y a d'un côté une bourgeoisie, qui a déjà commencé à quitter Haïti et qui fait gérer ses affaires par des gérants européens ou autres, et de l'autre côté il y a les gens des banlieues et les paysans qui viennent s'entasser dans les bidonvilles tel que Cité Soleil. Entre deux, on voit émerger une classe moyenne qui est totalement redevable à Lavalas. En ce qui concerne les bidonvilles, pourtant principale base électorale de Lavalas, rien n'a été fait à Cité Soleil et autres

depuis 5 ans, et ce malgré l'aide financière reçue par Haïti. Bref, les élus ne représentent pas le peuple, malgré leurs dires. Ils ne sont intéressés qu'aux avantages économiques et matériels que leur poste leur procure. Rien n'est fait pour la population. Et puis, en Haïti, pour qu'une infrastructure se réalise, on dit qu'il faut que le président soit originaire de la région. Par exemple, Port Salut, qui est la ville d'origine d'Aristide, est impeccable. L'électricité fonctionne 24 heures sur 24 ainsi que le téléphone. Alors qu'à Port-au-Prince, il y a le black-out, des périodes de 20 heures sans électricité et des problèmes d'approvisionnement et de distribution

d'eau parce que le barrage de Peligre n'est toujours pas rénové ; en fait, à Port-au-Prince comme dans le reste du pays, les infrastructures, même les nouvelles, sont en ruine en en train de le devenir par manque d'entretien. Et puis, il y a le problème essentiel de l'environnement. Il ne reste que 5 % à 10 % de la forêt originelle. La destruction actuelle est due également à la nécessité pour les gens de produire du charbon de bois pour vivre et pour se nourrir. Bientôt Haïti sera un désert avec comme résultat une dépendance totale vis-à-vis de l'extérieur et une émigration massive.

PROPOS RECUEILLIS PAR TEO KASIN

L'Europe lève les "sanctions" envers l'Autriche !

La belle affaire ! Dans AUJOURD'HUI (n° 58, 61, 62, 63, 64, et 65), nous avons relaté d'inquiétants événements. Notre contact autrichien, Oekoli (Oekologische Linke) a souvent insisté sur la farce qu'étaient les "sanctions" : en réalité, il ne s'agissait que de mesures purement symboliques, comme de refuser de se faire photographier en présence de ministres autrichiens. De réelles mesures de rétorsion, il n'y en a jamais eu, et la probabilité qu'il y en ait un jour paraît fort mince. C'est pourquoi il est important de lutter contre l'oubli et l'amnésie. « peu de gens savent ce qu'il se passe actuellement en Autriche, surtout depuis l'étranger. Le gouvernement a atteint son objectif : avec les débats sur les "sanctions" de l'Union européenne, la folie quotidienne qui règne dans le pays a peu à peu disparu de l'ordre du jour, pour le public international. Nous voulons éviter la "normalisation" du gouvernement autrichien de droite et d'extrême-droite. [...] le suivi international permet d'éviter l'aggravation de la situation, pour l'heure du moins », écrit des camarades antifascistes de Rosa Antifa Wien. Voilà un extrait de *maudite:autriche*, leur bulletin électronique d'informations.

• [maudite:autriche a] déjà évoqué le cas d'Imre B. (tué par la police sur des soupçons de trafic de stupéfiants). L'UVS (sénat administratif indépendant, bureau des plaintes de la police autrichienne) n'entendra pas les plaintes du fils d'Imre B. Ses enfants ont entamé une action en justice, alléguant que les coups de feu ayant causé la mort ont été tirés en infraction à la loi ; ils ont exigé que soient appliquées les sanctions légales. L'UVS a rejeté ces plaintes en indiquant que seules des "personnes blessées directement" peuvent attaquer les services de police. Or, la victime "blessée directement" est décédée, abattue par la police. Ce cas s'applique également à l'affaire de Marcus Omofuma (n.D.L.R. requérant d'asile mort étouffé par le scotch qui le bâillonnait lors de son renvoi) dont les parents survivants ont porté plainte, alléguant qu'il avait droit à la vie. Ils ont été eux aussi déboutés de leur demande, et ces deux cas sont à présent soumis à la Cour constitutionnelle. Si les officiers de police ont lu le jugement rendu par l'UVS, ils peuvent dormir sur leurs deux oreilles. [...] ils continueront d'ouvrir le feu tout simplement, cela évite bien des soucis. [...]

• Quelques 200 skinheads nazis venus d'Autriche, de Suisse, d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre se sont réunis pour un concert à Vorarlberg à la fin du mois d'août. Le concert était organisé par la section locale de "Blood&Honour". La police a été prise au dépourvu et le concert a donc eu lieu. Pourtant, deux semaines seulement avant cet événement, elle affirmait exercer un contrôle sévère des activistes nazis. [...]

Le train-train du partenariat

Malgré que la Lpers (1) soit soumise à référendum, ses modalités d'application vont bon train. Le 27 juin dernier, les employés des CFF ont vu leur convention "évoluer". La nouvelle CCT, signée par les partenaires sociaux, spécifie entre autres les modalités d'application du principe de la loi selon lequel « le salaire dépend de la fonction, de l'expérience et de la prestation », bref, le salaire au mérite. Dorénavant, pour obtenir le salaire de base sur lequel seront effectués les calculs pour la déduction des cotisations sociales, les employés des CFF devront montrer patte blanche et se trouver au moins aux deux tiers sur l'échelle du mérite. Le corollaire est simple : tous ceux se trouvant en dessous de cette limite seront considérés comme démeritants et verront leur salaire grevé en conséquence. Sans parler des autres innovations, il est néanmoins significatif de constater que la signature de cette CCT n'a fait aucun bruit et que les "chefs" syndicaux s'appuient sur leur base pour la justifier (2). On peut raisonnablement se demander si l'entêtement de la hiérarchie syndicale à pratiquer toujours et encore la paix sociale et le partenariat n'explique pas en grande partie la démobilité des syndiqués. Maintenant que le combat contre la Lpers échappe aux premiers concernés en étant remplacé par un référendum (qui sera l'occasion pour la droite de se rassembler pour casser du sucre sur le dos du fonctionnaire), le désabusement ne peut être que total.

1. Loi sur le personnel de la Confédération.

2. Le 60 % des syndiqués ont répondu à une consultation et 94 % d'entre eux approuvent le texte.

Je m'abonne à Aujourd'hui !

normal soutien

- ▶ 12 n° : 15.- 25.-
▶ 24 n° : 30.- 50.-
▶ 48 n° : 60.- 100.-

Nom _____
Rue _____
NPA/Ville _____

Règlement par CCP : Direct!, CCP
17-574 134-6. Envoyer à :
DIRECT!, Case postale 2254,
CH - 1211 Genève 2.

Tous capitalistes ?

LECTURE • Le débat qui se déroule actuellement en France à propos de l'instauration d'un système de retraite par capitalisation – l'équivalent du deuxième pilier en Suisse – est à l'origine de la publication de deux livres qui traitent aussi bien de cette question des retraites* que d'autres méthodes visant à transformer les salariés, ou du moins certains d'entre eux, en petits capitalistes.

Le livre de Ph. Labarde et B. Maris est écrit dans un style joyeusement incisif. Même si on ne partage pas l'ensemble de leurs thèses, notamment celle qui préconise un capitalisme limité au sein d'une « économie plurielle », il faut reconnaître que leur ouvrage a le mérite d'illustrer la logique à l'œuvre derrière le discours ultra-libéral qui accompagne la mise en place de l'actionnariat populaire. Le livre de F. Lordon traite de la même problématique. Il est plus technique et moins facile à lire, mais plus rigoureux.

D'après les promoteurs des fonds de pension, le système de retraite par répartition (dans lequel les actifs cotisent pour les retraités) serait mortellement menacé par l'évolution démographique : le prolongement de l'espérance de vie et la baisse de la natalité faisant diminuer le nombre des cotisants et augmenter celui des bénéficiaires. La solution libérale est connue. Il faut désormais que chacun accumule, pour ses vieux jours, un petit capital individuel, investi en bourse par l'intermédiaire d'un fonds. Contre cette thèse, Labarde et Maris développent différents arguments : pour maintenir le système en vigueur en France, on pourrait augmenter les cotisations, il faudrait tenir compte de la productivité du travail... Au cours de leur démonstration, ils expliquent que le fort taux de chômage des vingt dernières années a permis de faire pression sur les salaires au point de faire baisser leur part dans le produit national de 70 % en 1970 à 59 % aujourd'hui. L'assiette sur laquelle on récolte les cotisations pour subvenir aux retraites a diminué d'autant. Voici un facteur qui explique mieux la crise du système par répartition que l'augmentation de l'espérance de vie.

A ce propos, il faut savoir que le système par capitalisation (notre cher deuxième pilier) est tout autant menacé par l'évolution démographique. Les titres cotés en Bourse sont aujourd'hui très demandés, mais rien ne garantit qu'il en soit toujours ainsi. « A partir de 2006, le baby boom aura pris

fin, et les classes pleines, à la retraite, devront vendre des actions à des classes creuses, qui préparent leur retraite : il y aura donc globalement plus d'offres que de demandeurs, et une tendance à la chute de la valeur des actions, dans une Bourse qui est déjà globalement surévaluée ». De tout temps le risque a été l'un des aléas de l'investissement en Bourse. Labarde et Maris rappellent opportunément que de nombreux salariés britanniques, encouragés par leur gouvernement à abandonner leurs retraites du secteur public pour des contrats privés, ont été complètement floués dans le cadre du scandale qui a suivi la disparition de Maxwell. A l'heure actuelle rien ne protège complètement le petit actionnaire contre un krach financier ou « une trajectoire à la japonaise – une descente quasi-continue sur dix ans avec au bout presque deux tiers de valorisation effacés ».

Cela dit, F. Lordon explique que la concurrence pour la recherche des capitaux a entraîné la mise en place « d'une sorte de revenu actionnarial minimum garanti ». Il en découle que le risque est désormais avant tout porté par le salariat dont le coût est calculé en fonction d'un rendement incompressible des actions. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les nouvelles formes de rémunérations par stock-options. Par ce système, le salarié reçoit une partie de sa rémunération en différé (une ou plusieurs années plus tard) en fonction des résultats boursiers de son entreprise. Non seulement cette méthode permet aux employeurs de diminuer leurs charges (pas de cotisations sociales sur les options ou actions distribuées), mais elle entraîne « une forme de quasi-auto-contrôle auquel les entreprises trouvent de plus en plus de charmes ». Le salarié petit actionnaire est désormais

solidaire de son patron. Il ne fera pas grève pour ne pas voir baisser ses actions, il pourra même accepter son licenciement si la sauvegarde de son patrimoine est à ce prix.

Il est évident que le système de l'actionnariat salarié est profondément inégalitaire. On donne par exemple deux actions à l'ouvrier et 2000 au cadre supérieur. Les précaires, les salariés des petites entreprises... sont exclus de ce système. L'inégalité est patente aussi pour la retraite par capitalisation qui

favorise évidemment les salariés les mieux payés. En Suisse un salarié sur quatre (une femme salariée sur deux) dont le salaire annuel est inférieur à 24 120 francs échappe au deuxième pilier.

Nous partageons l'opinion de Lordon suivant laquelle il ne faut pas sous-estimer l'attrait de « la démocratie actionnariale » : des dirigeants syndicaux comme Nicole Notat en France y ont succombé et y voient même un premier pas vers l'autogestion ; de plus en plus de gens jouent leurs économies en Bourse, notamment par Internet ; le rêve de devenir millionnaire en quelques années motive déjà des jeunes à travailler 15 heures par jour dans des start-up, avec des stock-options pour tout salaire. Et nous pensons aussi que le combat contre cette « utopie d'une nouvelle harmonie sociale » où tous seraient actionnaires « nécessite probablement de reformuler une utopie motrice, de retrouver un horizon de conquête »...

M. ARGERY

* Sur le thème des retraites par capitalisation, lire également l'ouvrage de Jacques Nikonoff, *La Comédie des fonds de pension*, Arléa, 1999.

Editeur responsable Claude Cantini
Tirage 1500 exemplaires
Courrier DIRECT! Case postale 2254
CH-1211 Genève 2
Téléphone & fax int+4122 734 29 22
! NOUVEAU! Email direct_ait@tao.ca
CCP DIRECT! 17-574 134-6.
Local 24, rue de Montbrillant, Genève
Internet www.tao.ca/~direct_ait